

TRADEMARK ASSIGNMENT

Electronic Version v1.1
 Stylesheet Version v1.1

SUBMISSION TYPE:	NEW ASSIGNMENT		
NATURE OF CONVEYANCE:	CHANGE OF NAME		
CONVEYING PARTY DATA			
Name	Formerly	Execution Date	Entity Type
VARICHON ET CLERC		04/17/2008	CORPORATION:
RECEIVING PARTY DATA			
Name:	MAISON LOUIS BOUILLOT		
Street Address:	Rue de Freres Montgolfier		
City:	21700 Nuits Saint Georges		
State/Country:	FRANCE		
Entity Type:	CORPORATION: FRANCE		
PROPERTY NUMBERS Total: 2			
Property Type	Number	Word Mark	
Serial Number:	78927013	DUC DE VALOIS	
Serial Number:	77094390	LOUIS BOUILLOT	
CORRESPONDENCE DATA			
Fax Number:	(415)457-2822		
	<i>Correspondence will be sent via US Mail when the fax attempt is unsuccessful.</i>		
Phone:	(415) 457-2040		
Email:	info@hiaringlaw.com		
Correspondent Name:	Anne Hiaring Hocking		
Address Line 1:	711 Grand Avenue, Suite 260		
Address Line 4:	San Rafael, CALIFORNIA 94901		
ATTORNEY DOCKET NUMBER:	G&M 1.1		
DOMESTIC REPRESENTATIVE			
Name:	Anne Hiaring Hocking		
Address Line 1:	711 Grand Avenue, Suite 260		
Address Line 4:	San Rafael, CALIFORNIA 94901		

OP \$65.00 78927013

NAME OF SUBMITTER:	Anne Hiaring Hocking
Signature:	/anne hiaring hocking/
Date:	09/24/2008
Total Attachments: 5 source=Owner name change to MAISON LOUIS BOUILLOT#page1.tif source=Owner name change to MAISON LOUIS BOUILLOT#page2.tif source=Owner name change to MAISON LOUIS BOUILLOT#page3.tif source=Owner name change to MAISON LOUIS BOUILLOT#page4.tif source=Owner name change to MAISON LOUIS BOUILLOT#page5.tif	

Extrait Kbis

IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Extrait du 09 Juin 2008

COPIE

IDENTIFICATION

Dénomination sociale : MAISON LOUIS BOUILLOT
Numéro d'identification : R.C.S. BEAUNE 339 340 879 - N° de Gestion 2004 B 237
Date d'immatriculation : 18 Octobre 2004

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE MORALE

Forme juridique : Société à responsabilité limitée
Capital : 1 524 490.17 EUR (fixe)
Adresse du siège : rue des Frères Montgolfier - 21700 Nuits-Saint-Georges
Durée de la société : 99 ans du 27 Novembre 1986 au 26 Novembre 2085
Date de clôture de l'exercice : 31 Décembre
Dépôt de l'acte au greffe : le 18 Octobre 2004 sous le numéro 2004A1083
Journal d'annonces légales : LE CHATILLONNAIS ET L'AUXOIS, le 15 Octobre 2004
DEPOT ACTE CONSTITUTIF AU GTC BELLEY LE 07/12/1998 NO A511 - JOURNAL : LA VOIX DE L'AIN
20/11/1998

ADMINISTRATION

Gérant(e) : SEGUIN Gilles
né(e) le 17 Avril 1953 à AGENCOURT (21), de nationalité FRANCAISE
demeurant 50, RUE DU VILLAGE - 21700 AGENCOURT

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Origine de l'activité ou de l'établissement : IMMATRICULATION RCS BEAUNE D'UNE SOCIETE DEJA CONSTITUEE QUI TRANSFERE SON SIEGE SOCIAL ET ETABLISSEMENT PRINCIPAL DE LES SEYGHALLETS 01420 SEYSSEL (TGE BELLEY) A RUE DES FRERES MONTGOLFIER 21700 NUITS SAINT GEORGES A COMPTER DU 6 OCTOBRE 2004.
Activité : Toutes opérations de vinification, d'élaboration, de transformation, d'embouteillage et de conservation des vins, négoce et vente de vin, exploitation de domaines viticoles.
Adresse : rue des Frères Montgolfier - 21700 Nuits-Saint-Georges
Date de début d'exploitation : 06 Octobre 2004
Mode d'exploitation : Fonds donné en location-gérance
Locataire gérant : GRANDS VINS JEAN-CLAUDE BOISSET
R.C.S. BEAUNE 300 221 017
demeurant ZI, rue des Frères Montgolfier - 21700 Nuits-Saint-Georges
Date de début : 26 Décembre 1995

ANNEXES

18 Octobre 2004 - N°C-1722 : NOMS COMMERCIAUX : VARICHON ET CLERC - CAVES DES MOINES - CAVES MARMOT CHANTREL - PELLIN - LOUIS DEVAUD - LOUIS BOUILLOT - SIRE DE FRANCLIEU - CAVES DU COLOMBIER- CAVES DU CEP - CAVES DES FONTAINES - JACQUINET - CAVES DU PONT
Date d'effet : 18 Octobre 2004

09 Juin 2008 - N°CH-962 : Changement de dénomination à compter du 17/04/2008
Ancienne : VARICHON ET CLERC
Nouvelle : MAISON LOUIS BOUILLOT

Adoption d'un nom commercial à compter du 17/04/2008 :
DOMAINE DE MOLESME

OBSERVATIONS

CONTINUATION DE LA SOCIETE MALGRE LA PERTE DE PLUS DE LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL (AGE DU 06/10/2004).

FIN DE L'EXTRAIT COMPRENANT 1 PAGE(S)

TOUTE MODIFICATION OU FALSIFICATION DU PRESENT EXTRAIT EXPOSE A DES POURSUITES PENALES. SEUL LE GREFFIER EST LEGALEMENT HABILITE A DELIVRER DES EXTRAITS SIGNES EN ORIGINAL. TOUTE REPRODUCTION DU PRESENT EXTRAIT, MEME CERTIFIEE CONFORME, EST SANS VALEUR.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME ET DELIVRE LE 09/06/2008

LE GREFFIER :



TRADEMARK

REEL: 003858 FRAME: 0389

EXTRACT FROM THE TRADE AND COMPANY REGISTER

Extract dated 09 June 2008

IDENTIFICATION

Company name: **MAISON LOUIS BOUILLOT**
Identification number: **BEAUNE TRADE REGISTER No. 339 340 879**
Registration date: **18 October 2004**
.../...

INFORMATION ON THE ENTITY

Legal form: **Société à responsabilité limitée**
With a capital of: **1,524,490.17 Euros (fixed)**
Address of head office: **rue des Frères Montgolfier – 21700 Nuits-Saint-Georges**
Duration of the company: **99 years from 27 November 1986 to 26 November 2085**
End of fiscal year: **31 December**
.../...

INFORMATION ON THE MAIN ESTABLISHMENT

Origin of the company:
Activity:
Address : **rue des Frères Montgolfier – 21700 Nuits Saint Georges**
Operation start date:
Mode of management:
.../...

Certified extract issued pn 09/06/2008
The Registrar

End of extract

VARICHON ET CLERC
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 524 490, 17 euros
Siège social : rue des frères Montgolfier
21700 Nuits Saint Georges
339 340 879 RCS BEAUNE

COPIE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU
17 AVRIL 2008

L'an deux mille huit,

Le dix sept avril,

A dix sept heures,

Les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale extraordinaire sur convocation de la gérance adressée le 31 mars 2008.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés.

Sont présents :

La SA BOISSET représentée par Monsieur Gilles SEGUIN, Directeur Général Délégué, propriétaire de 99 873 parts,

Monsieur Gilles SEGUIN, propriétaire de 1 part,

Monsieur Jean Abel BOUILLOT, propriétaire de 34 parts.

Sont représentés :

Monsieur Jean-Claude BOISSET, propriétaire de 1 part,

Madame Marie Marthe NACHTMANN, propriétaire de 33 parts,

Mademoiselle Sylvie BOUILLOT, propriétaire de 12 parts,

en vertu de pouvoirs annexés au présent procès-verbal.

Total des parts présentes ou représentées : 99 954 parts sur les 100 000 parts composant le capital social.

Monsieur Gilles Seguin préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que les associés présents et représentés possèdent 99 954 parts sociales, soit plus de trois quarts des parts sociales ; et que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer. Il rappelle que la majorité requise pour l'adoption des décisions extraordinaires est des trois quarts des parts détenues par les associés présents ou représentés.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation,
- la feuille de présence,
- le rapport de la gérance,
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 37 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification de la dénomination sociale,
- Modification corrélatrice des statuts,
- Adjonction d'un nom commercial,
- Questions diverses,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide d'adopter comme nouvelle dénomination sociale, à compter du 1^{er} avril 2008 :

« MAISON LOUIS BOUILLOT »

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :

« ARTICLE 3 – Dénomination sociale

La dénomination de la Société est :

« MAISON LOUIS BOUILLOT ». »

Le reste de l'article sans changement.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de l'adjonction d'un nouveau nom commercial :

« DOMAINE DE MOLESME »

Ce nom commercial sera exploité à compter du 1^{er} avril 2008 et fera l'objet d'une inscription au Registre du Commerce et des Sociétés.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17h30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant.

LE GERANT



TRADEMARK

REEL: 003858 FRAME: 0392

VARICHON ET CLERC
a French Société à Responsabilité Limitée
With a capital of 1,524,490.17 Euros
Head office : rue des frères Montgolfier
21700 Nuits Saint Georges
BEAUNE Trade Register No. 339 340 879

MINUTES OF THE EXTRAORDINARY GENERAL MEETING DATED 17 APRIL 2008

.../...

Then the Chairman recalls that the partners have met for deliberating on the following agenda:
– Amendment of the company name,

.../...

FIRST RESOLUTION

The extraordinary general meeting, having heard the management's report, decides to adopt the following new company name, from 1 April 2008:

« MAISON LOUIS POUILLOT »

Accordingly, article 3 of the Articles of Incorporation is amended as follows:

« ARTICLE 3 — Company name
The company name is: « MAISON
LOUIS POUILLOT ».

The rest of the article remains
unchanged.

This resolution, put to the vote, is unanimously passed.

.../...

THE MANAGER

